



Communiqué de presse

Rapport annuel 2011 de l'Office national des Pensions : davantage de pensionnés ont derrière eux une carrière variée

Les travailleurs changent plus souvent d'emploi qu'auparavant et donc de statut. Le nombre de pensionnés qui, au cours de leur carrière, ont été à la fois salarié, indépendant et fonctionnaire, a de ce fait augmenté de près de 10% au cours des cinq dernières années. C'est ce qui ressort du Rapport annuel 2011 de l'Office national des Pensions (ONP). Il nous apprend aussi que les services en ligne de l'ONP ont le vent en poupe.

L'ONP vient de présenter son rapport annuel 2011 en présence du Vice-premier et ministre des pensions Vincent Van Quickenborne. Il en ressort que le nombre de pensionnés ayant derrière eux une carrière mixte a augmenté au cours des cinq dernières années. La hausse vaut pour tous les types de carrière mixte, mais les chiffres les plus marquants concernent le nombre de pensionnés qui ont travaillé en tant que salarié et fonctionnaire (+9,6 % en cinq ans) et le nombre des pensionnés qui ont travaillé en tant que fonctionnaire, salarié et indépendant (+9,7% en 5 ans).

Collaboration entre services de pension

Pour mieux servir les citoyens ayant une carrière mixte, l'ONP s'est engagé dans une collaboration intensive entre les autres services de pension. La rénovation progressive des bureaux de pension se situe elle aussi dans le cadre de cette stratégie. Dans les bureaux rénovés, les gens ayant une carrière mixte peuvent se rendre dans un Pointpension qui héberge les services de pension tant pour les salariés et indépendants que pour les fonctionnaires.

Le nombre de nouveaux dossiers de pension continue aussi de grimper. Le nombre de nouveaux pensionnés, c'est-à-dire les citoyens qui reçoivent une pension de l'ONP pour la première fois, continue d'augmenter. Par rapport à 2010, le nombre de nouveaux pensionnés a augmenté de 5%.

Informatisation poussée de l'ONP

Pour pouvoir maîtriser le nombre croissant de demandes de pension, l'ONP mise fortement sur la modernisation et l'informatisation. L'exemple par excellence est www.demandepension.be, l'application en ligne sur laquelle des citoyens peuvent, depuis l'année dernière, demander leur pension en quelques clics. Les efforts que l'ONP fournit au niveau de la digitalisation sont d'ailleurs appréciés. A partir d'une enquête Test-Achats menée, entre mai et septembre 2011, auprès de 1 550 citoyens, MyPension – le dossier de pension en ligne de l'ONP a obtenu la médaille d'argent dans la catégorie « sites publics ». (Test-Achats, mai 2012). Sur www.mypension.be, les citoyens peuvent consulter en ligne les données de leur dossier de pension.

L'ONP continue entre-temps d'œuvrer à la modernisation de ses processus internes pour parvenir au dossier de pension électronique intégré. Après l'informatisation en 2010 du calcul de la pension, ce fut le tour, en 2011, du programme de paiement des pensions. Un projet important quand on sait que l'ONP paie

chaque mois près de deux millions de pensions via ce système, pour un montant mensuel total de plus d'un milliard et demi d'euro.

Quelques chiffres :

- ~ nombre total de prestations de pension au 1^{er} janvier 2011: 1.817.262 ;
- ~ nombre de nouvelles prestations de pension en 2011: 150.600 (+ 5% par rapport à 2010) ;
- ~ en 2011, les 1.052.677 visiteurs du site web de l'ONP ont consulté 7.763.992 pages.

Vous pouvez visualiser et télécharger ici le [rapport annuel 2011](#).
Vous trouverez ici davantage de [statistiques et d'études](#).

Pour plus d'info



Office national des Pensions

Ligne gratuite : 0800 50 256 (en semaine de 8h à 12h et de 13h à 17h)
Site web : www.onp.fgov.be ou www.mypension.be
Courrier : ONP ~ Tour du Midi ~ 1060 Bruxelles
Mail : info@onp.fgov.be

Données de contact pour la presse (ne pas publier svp) :

Christophe Blerot
Attaché de Presse
GSM : 0477 83 36 40
Mail : christophe.blerot@onp.fgov.be